

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
DU CONSEIL DE QUARTIER DE SAINT-ÉMILE**

Mardi 25 avril 2023 à 20h

**Conseil de quartier de Saint-Émile
Rencontre au Centre communautaire de Saint-Émile
2200, rue de la Faune salle ABC**

PROCÈS-VERBAL

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Mme Manon Therrien	Présidente
Mme Geneviève Lemieux	Secrétaire
M. David Routhier	Trésorier
Mme Christine Fournier	Administratrice
Mme Désirée Nsenzabera	Administratrice
M. Samuel Dufresne	Administrateur
M. Philippe Wojtowicz	Administrateur

IL Y AVAIT QUORUM : OUI

ÉTAIENT ÉGALEMENT PRÉSENTS :

M. Steeve Verret	Conseiller municipal du district de Lac Saint-Charles-Saint-Émile
Mme Dominique Gagnon	Conseillère en consultations publiques
Mme Sayana Khuon	Conseillère en consultations publiques
Mme Henriette Lafond	Secrétaire de soutien

Outre les personnes mentionnées, 2 citoyens assistaient à l'assemblée.

1. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M. Philippe Wojtowiez et appuyé par Mme Geneviève Lemieux d'adopter l'ordre du jour.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

2. NOMINATION DE LA PRÉSIDENCE D'ASSEMBLÉE

Aucune nomination

3. COOPTATION DENOUVEAUX ADMINISTRATEURS (S'IL Y A LIEU)

Aucun administrateur coopté.

4. NOMINATION DES ADMINISTRATEURS AUX POSTES DE DIRIGEANTS

Mme Manon Therrien demande une résolution pour la nomination des administrateurs du conseil de quartier de Saint-Émile.

Résolution 23 – CA – 37

M. Samuel Dufresne propose la nomination des membres du conseil de quartier soit :

Mme Manon Therrien	présidente
Mme Geneviève Lemieux	secrétaire
M. David Routhier	trésorier

Mme Christine Bernier appuie cette résolution

La proposition est adoptée à l'unanimité

M. Philippe Wojtowiez et Mme Désirée Nsanzabera s'occuperont du site Facebook.

5. CALENDRIER DES PROCHAINES RENCONTRES DE TRAVAIL ET ASSEMBLÉES DU CONSEIL JUSQU'EN JUIN 2023

Les rencontres du conseil de quartier de Saint-Émile se tiendront le 4^e mardi du mois à 19h15. En juin, le conseil tiendra sa réunion le 20 juin, au besoin.

6. DOSSIERS DU CONSEIL DE QUARTIER

6.1 Programme de soutien à la mobilisation de la sécurité routière

Il n'y a pas encore eu de rencontre du comité de sécurité routière.

Mme Manon Therrien relancera le comité.

7. PAIEMENT DES FRAIS DE SECRÉTARIAT

M. David Routhier demande une résolution pour un chèque de 160.00 \$ à Mme Henriette Lafond pour les procès- verbaux du 22 novembre 2022 et 28 février 2023.

Résolution 23 – CA – 38

Mme Geneviève Lemieux propose le paiement d'un chèque de 160.00 \$ à Mme Henriette Lafond pour les procès-verbaux du 22 novembre 2022 et 28 février 2023.

Mme Désirée Nsanzabera appuie.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

8. INFORMATIONS DU CONSEILLER MUNICIPAL

- M. Steeve Verret mentionne une amorce pour des négociations en cours avec le propriétaire des terrains, à l'intersection La Faune / Lapierre. Celui-ci veut construire des blocs de condos.
- Le déboisement, pour la 1^{ère} phase du développement de la Scierie Leduc est commencé, la 2^e phase se fera à l'automne. Les droits acquis sont déjà en vigueur, il est impossible de changer les règles.
- Un arrêt obligatoire sera installé à l'intersection des rues Lapierre et des Sommeliers.
- Les travaux pour le terrain de base-ball synthétique seront amorcés à l'automne après la saison de baseball.
- Les inscriptions pour le terrain de jeux sont commencées mais il manque 40 moniteurs pour 1000 enfants. M. Verret précise que la Ville fournit des loisirs mais non un service de garde pour les enfants.

9. PÉRIODE DE QUESTIONS ET COMMENTAIRES DU PUBLIQUE

1. Un arrêt obligatoire est prévu à l'intersection Lapierre et Vénus.
2. Pour la piste cyclable sur la rue du la Faune, du côté nord les travaux sont terminés. Il reste à finaliser le ponceau qui appartient au MTQ.
3. Une administratrice demande ce qu'il faut faire pour augmenter le nombre d'installations sportives à Saint-Émile.

Réponse :

À Saint-Émile, il n'y a plus de terrains disponibles pour la construction, il serait impossible d'ajouter un complexe sportif, il y a assez d'infrastructures présentement. Les plans d'urbanisation n'ont pas été prévus pour construire une piscine à Saint-Émile. Une piscine intérieure, couverte sera construite bientôt pour desservir Saint-Émile et les environs, dans le secteur nord.

Le conseil discutera de ce sujet à la prochaine assemblée, en mai, le conseil demandera une présentation du plan directeur de la Ville. M Verret mentionne qu'il manque présentement 3000 logements dans la ville de Québec.

10. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Mme Manon Therrien propose la levée de l'assemblée à 21 h 35
Mme Geneviève Lemieux appuie.

La proposition est adoptée à l'unanimité.